

Béatrice Aldeguer

(ARA)

2005 Ouverture du cabinet de Voreppe (Isère)

2016-2019 prend la Présidence de la FSDL Auvergne-Rhône-Alpes

2018 nommée Secrétaire nationale adjointe de la FSDL

2021 Se présente aux élections des URPS pour la FSDL ARA

« Je suis née syndiquée »,

sourit Béatrice ! Après une expérience en tant que chirurgien-dentiste salariée, celle qui a toujours à cœur de défendre son autonomie et lutter contre les iniquités ouvre son propre cabinet où elle exerce en omnipratique avec une orientation chirurgicale, aux côtés d'un associé et deux assistantes. Le Dr Béatrice Aldeguer se syndique d'abord auprès d'un premier syndicat qu'elle quitte rapidement pour rejoindre la FSDL, dans lequel elle trouve plus d'échos à ses idées concernant l'exercice professionnel. Elle se souvient de moments marquants comme le vote en 2013 de la loi Leroux qui autorise les mutuelles à pratiquer un remboursement différencié dans le cadre d'un réseau de soin. « J'étais choquée par cette inégalité de choix pour sa santé sous le seul argument financier, mettant à mal la relation de confiance réciproque entre le malade et son praticien et officialisant de fait la légitimité de la création du premier réseau par le protocole MGEN ». Puis vient la loi de Santé promulguée en 2016

« Dès les premières orientations, je suis devenue très active sur les réseaux sociaux, et à la FSDL au niveau régional puis national ». Elle note que

« les femmes sont présentes à des postes-clé à la FSDL et l'on nous accorde la même écoute, la même place et le même crédit que les hommes : une écoute mettant en exergue une vision différente parfois des problématiques professionnelles ».

Son travail a pris d'autant plus d'importance pendant le confinement. « Après une phase de sidération avec la fermeture des cabinets dentaires, on a dû relever nos manches. Tous les jours, j'ingurgitais le Journal Officiel, puis rédigeais des textes explicatifs pour les adhérents, j'enregistrais des vidéos... une situation inédite en terme d'abondance d'informations ». Tandis qu'elle assure des gardes et la pré-régulation quotidienne des urgences de son cabinet, elle participe, auprès de

son Conseil Départemental de l'Ordre à la régulation téléphonique terminale. « C'était très instructif d'être présente à tous les niveaux ».

La voilà aujourd'hui présente sur la liste URPS pour les élections à venir le 31 mars 2021 : « La FSDL est le bastion de résistance de la profession. » Béatrice appelle donc à voter, car obtenir la représentativité au niveau national permettra à la FSDL de lutter pour le maintien et l'évolution respectueuse de l'exercice - si spécifique- libéral français des chirurgiens-dentistes. « Le cabinet traditionnel ne va bientôt plus exister, on vit une période charnière.

Votez ! car c'est votre futur qui est en jeu.

Je suis persuadée que le taux de participation va être fort : n'oublions pas qu'à l'issue de la dernière Négociation Conventionnelle, l'alliance de deux syndicats minoritaires nous a fait perdre notre liberté tarifaire. Une signature qui n'en finira pas d'avoir des conséquences néfastes sur notre exercice au quotidien, tant sur la plan technique qu'administratif ».

FSDL

Tout savoir sur les
élections URPS 2021 :

fsdl.fr